

EN CAS D'INCIDENT, AVEZ-VOUS UN PLAN B ?



**Nos systèmes ne sont pas infaillibles.
Cependant la prise en charge des usagers
ne doit être ni interrompue, ni dégradée.**

Des procédures de secours décrivant les conduites à tenir en cas de défaillance du système ont été élaborées par la structure. Veillons à les connaître et suivre leurs mises à jour.

www.esante-paysdelaloire.fr

REPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agences Régionales de Santé
Pays de la Loire

santé
CORSAIC Pays de la Loire